Casque Celte
4ème S. av. J.C.

MAIRIE
22 place du bourg
16110 AGRIS

PROCÉS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1er septembre 2026 - 19h30

Étaient présents :
Mmes DUBOIS Amandine, LOUARN Florence, BREGERE Virginie, COMMERGNAT Aurélie, MOREL Corinne, MARFA-ANGLADA Elodie.
MM RIBIÈRE Marc, VIMPÈRE Christian, WOJTKOWSKI Antoine, CHAMPALOUX Noël, GOULU Geoffrey, POLMAN Jean-Michel, PARIS Thomas, LECLERC Laurent

Absents : PÉRONNE Christine donne pouvoir à Corinne MOREL

Secrétaire de séance : DUBOIS Amandine

Nombre de présents : 14 Nombre de votants : 15

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures 30.

1–APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 8 juillet 2026

Le compte-rendu n'amène pas de remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

POUR : 15	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0

2- PARCELLE – E 620 RUE DE LA HALLE

Le Maire informe l'assemblée qu'une option sur la parcelle située à **RUE DE LA HALLE** avait été initialement envisagée par le précédent Conseil municipal. Le Conseil est aujourd'hui sollicité pour se prononcer sur cette opportunité, approuver la mise en option et autoriser la poursuite du dossier.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal, approuve l'achat de cette parcelle et autorise la poursuite des démarches pour l'acquisition de la parcelle.

POUR : 12	ABSTENTION : 3	CONTRE : 0

3- COMPTE RENDU REUNION D'EXPERTISE - DOSSIER FAMILLE PICHON ET FAMILLE VILLATTE

Monsieur le Maire informe que des expertises ont eu lieu lors de la précédente mandature concernant des problèmes de voiries (infiltration d'eau de pluie) pour les familles VILLATTE et PICHON.

La procédure d'expertise pour la famille VILLATTE a été stoppée.

La procédure d'expertise pour la famille PICHON ne peut être arrêtée et doit être payée à hauteur de 2520€.

4- RENOUVELLEMENT TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES

Il s'agit de renouveler la tarification sociale des cantines à 1€ jusqu'au 31/12/2027.

POUR : 15	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0

5- LOGEMENT LA COTE – DEPART LOCATAIRE

Proposition de faire faire un DPE aux logements suite au départ des locataires, le 14/09/26, du logement situé à la Côte au 38 rue du Four à Pain.
Proposition de réflexion sur le devenir des logements : location, vente, travaux...
Les emprunts arrivent à échéance à la fin de l'année et la convention qui nous liait à l'Etat a été dénoncée auprès du notaire.

8-INFORMATIONS

- Commission d'appel d'offre le 03/09/2026 à 18h30 à la mairie estimation 325 262€ HT pour les 2 tranches.
- Arrêt maladie de l'agent technique Thierry BARDY, remplacement de celui-ci par M. Lionel BLANK avec un contrat CDD pour 16h/semaine, d'une durée de 2 mois et une période d'essai de 3 semaines.
- Le projet d'enregistrement des conseils, qui avait été validé lors de la dernière séance, va être mis en place après réception d'un devis de 894€ TTC comprenant le matériel, le logiciel, l'abonnement et la mise en service par l'entreprise MOZAIK. Devis validé à l'unanimité.
- Discussion pour agir autour de la sécurisation des routes situées dans le secteur de la Côte, notamment les successions de carrefours dangereux et la circulation rapide des véhicules.

9-QUESTIONS DIVERSES

- Quand aura lieu le déplacement du lampadaire sur le mur du restaurant du Petit Goulu ?

En attente de la société de travaux pour la mise en place.

- Pourquoi l'arrêté des travaux sur la place – rue des sources n'était-il pas affiché sur les panneaux ?

- Pourquoi la voiture dans le garage communal ne pourrait-elle pas servir à la personne qui gère la fourrière ? Solution approuvée à l'unanimité pour que la voiture serve à tous les agents de la commune, dans le cadre des déplacements pour le bien de la commune.

La séance est levée à 22h10.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 07 OCTOBRE A 19H30